



PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLEE DU LOGONE (VIVA LOGONE)
Financement : IDA N°70030-CM Agence d'exécution : SEMRY

Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM)
AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

N° 001/DC/MINEPAT/SEMRY/VIVA LOGONE/UGP/SPM/2024 DU 12 5 JAN 2024
POUR LA SOUSCRITION D'UNE POLICE D'ASSURANCE BATIMENTS ET
RESPONSABILITES CIVILES DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'AMENAGEMENT
ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLÉE DU LOGONE (VIVA-
LOGONE)

Crédit IDA : N° 70030-CM

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale, l'accord de crédit N°70030-CM afin de financer le coût du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du Contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.
2. Le Coordonnateur du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone) invite les **compagnies d'assurance et de réassurance** intéressées, remplissant les conditions requises à retirer la demande de cotation. Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement contre décharge de **lundi à vendredi de 8h à 16h00, heure locale** à l'Unité de Gestion du projet.
3. les cotations seront déposées en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies plus une clés USB contenant la copie numérique** (Bordereau Descriptif et Quantitatif en Excel, spécifications en Word et l'offre originale scannée en PDF)à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 12 1 FEV 2024 à 13 heures précises, heure locale avec la mention : « **Demande de Cotations Demande de Cotations N°001/DC/MINEPAT/SEMRY/VIVA LOGONE/UGP/SPM/2024 pour la souscription d'une police d'assurance Bâtiments et responsabilités civiles de l'UGP, à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres**».
4. **Ouverture des plis** : Les cotations seront ouvertes le 12 1 FEV 2024 à 14 heures précises, heure locale, dans la salle de la Commission Spéciale du Projet VIVA-Logone, par la CSPM placée auprès du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone) en présence des représentants des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture
5. L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que la cotation est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotations, et qu'elle est la moins disante, à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.
6. L'évaluation de la qualification du fournisseur se fera selon les critères ci-après :
 - **Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires de la présente Demande de Cotations sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Ne seront pas évaluées les offres :

- ✓ dont les soumissionnaires sont sous Administration provisoire ou surveillance de la CIMA;
- ✓ dont les soumissionnaires n'ont pas un agrément du MINFI et adhésion CIMA;
- ✓ Ne sont pas une compagnie d'assurance et de réassurance

- **Critères essentiels**

Les critères essentiels évalués sont les suivants,

- ✓ Description détaillée des garanties offertes
- ✓ Couverture des engagements réglementés
- ✓ Couverture de la marge de solvabilité

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Yagoua, le - 12 5 JAN 2024



Ampliations :

- DD/MINMAP-MD
- ARMP-EN
- P-VIVA LOGONE
- PDT-CSPM
- ARCHIVES